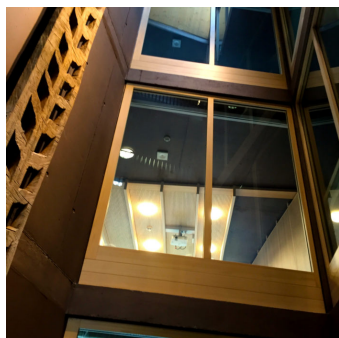




Intégrer la QAI Qualité de l'Air Intérieur à toutes les phases d'un projet, en neuf et en réhabilitation

Diagnostic, conception, mise en œuvre, exploitation & évaluation

Durée : 1 jour soit 7 heures

Thématique(s) : Construction durable, Eco-conception, QAI, Réhabilitation énergétique, Santé

Date : 9 avril 2026

Lieu : Paris (Île-de-France)

Intervenant(s) : Soline MARTIN, Responsable de projet (MEDIECO)

Journée de formation proposée dans le cadre de la formation certifiante **DDQE - Développement Durable et Qualité Environnementale**

Programme de formation

La QAI, un enjeu majeur de santé public

- Comprendre la QAI
- Le contexte réglementaire
- Les impacts sanitaires
- Les polluants de l'air intérieur

Garantir la QAI à toutes les phases d'un projet

Le diagnostic, un préalable à la QAI

- Le radon, un polluant gazeux venant du sol
- L'influence de l'environnement de proximité
- Les solutions pour limiter le transfert des polluants provenant de l'extérieur

La phase conception, la clé pour un air intérieur de qualité

- Le choix des produits de construction & de finition
- Le renouvellement d'air, indispensable à la QAI
- Épurer l'air intérieur, quelles solutions ?

La QAI, une préoccupation en phase construction

- Les points de vigilance sur le chantier
- Les règles de bonne mise en œuvre des matériaux et équipements du bâtiment
- Retours d'expérience

Évaluer la qualité de l'air intérieur à la réception du bâtiment

- Contrôler la mise en œuvre et les performances du système de ventilation
- Mesurer la qualité de l'air intérieur
- Retours d'expérience

Préserver la qualité de l'air intérieur pendant l'exploitation du bâtiment

- L'entretien et la maintenance des bâtiments
- Suivre la QAI en phase exploitation

Anticiper les nouveaux enjeux de santé dans le bâti

- Les nanoparticules
- Les CEM
- Les perturbateurs endocriniens

Objectifs de formation

- Identifier les principaux polluants de l'air intérieur, les sources d'émissions et leurs impacts sur la santé
- Connaître la réglementation autour la qualité de l'air intérieur et les dernières actualités
- Appréhender les solutions pour améliorer la qualité de l'air intérieur
- S'informer sur les différentes méthodes d'évaluation de la qualité de l'air intérieur et l'interprétation des résultats

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et association.

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

1 jour soit 7 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- Taille du groupe : max. 20 personnes.

Tarifs de la formation

480 € HT soit 576 € TTC

& tarif préférentiel :

- pour une inscription à 2 ou + : 430 € HT (516 € TTC)
- pour les [anciens stagiaires DDQE](#) : 380 € HT (456 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

27/02/2026

Contact de la formation

Sophie Charpentier

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Contact inscription

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Nos partenaires pour cette formation

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté (Héricourt)

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.
Organisme de formation certifié QUALIOPF (au titre de la catégorie Actions de formation)